

Fiche-action n°S4

Atelier du futur n°5 « Sécurité et ordre public »

« Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'endettement des jeunes »

Situation et justification :

Le phénomène de l'endettement des jeunes devient de plus en plus préoccupant en Suisse : près d'un jeune sur trois serait actuellement endetté¹. Le niveau moyen d'endettement serait de 500 francs par personne, alors que de nombreux jeunes sont endettés de plusieurs milliers de francs. Les risques débutent souvent dès l'âge de 13-14 ans ; le problème prend ensuite de l'importance pour aboutir à la situation qu'un quart des jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) ne parviendrait pas à honorer ses dettes.

Le secteur des Trois-Chêne n'échappe pas à cette réalité : le personnel du « CASS » et d'« Action Trois-Chêne pour l'Emploi » confirme être de plus en plus confronté à cette problématique. La consommation excessive en télécommunications, matériels électroniques et habits en est la cause principale. Le non-paiement de factures issues d'achats effectués par cartes (cartes de magasins et cartes de crédit) et sur Internet créent des situations qui se dégradent très rapidement (frais supplémentaires de rappel, poursuites) et pour lesquelles les services sociaux sont désarmés. En effet, avec ce type de créanciers, le personnel du CASS ne peut pas organiser une gestion négociée et étalée des dettes (alors que cela est par exemple possible pour les familles endettées à propos des loyers et des assurances maladies).

Pour un jeune, être dans une situation d'endettement comporte donc des risques élevés. Le fait de développer des activités rémunératrices (petits boulots) pour régler une situation d'endettement peut entraîner par exemple une négligence dans sa formation. A un certain niveau d'endettement, certains jeunes mineurs ne réagissent plus et attendent d'atteindre l'âge majeur (18 ans) pour toucher des aides sociales et ainsi tomber dans l'assistanat. On peut aussi craindre le risque d'un accroissement de la délinquance touchant des jeunes n'ayant plus de repères et dont la situation financière les marginalise.

Pour ces raisons, la commune de Chêne-Bourg doit donner une impulsion pour que s'organise une information et une sensibilisation à ces problèmes auprès de tous les jeunes de la commune.

Objectifs visés :

- Sensibiliser les jeunes endettés et leurs parents pour qu'ils réagissent le plus vite possible afin d'éviter que ne se développe une situation durablement grave.
- Diminuer le nombre de jeunes endettés (et en conséquence les coûts sociaux).

Pertinence « développement durable » de l'action :

Pôle social : l'action vise à éviter une marginalisation des jeunes par un endettement.

Pôle économique : l'aide sociale pouvant être obtenue par une personne assistée en raison de son endettement peut représenter un montant de plusieurs milliers de francs par mois.

Descriptif et mise en place de l'action:

Pour informer tous les jeunes, les différentes structures d'encadrement existantes doivent être sollicitées (écoles, parascolaire, centre de loisirs, etc.). Il s'agit en particulier de :

- Sensibiliser les professionnels en contact avec les jeunes (Travailleurs sociaux hors-murs, éducateurs, enseignants) dans l'objectif qu'ils puissent orienter les jeunes concernés par cette problématique vers des professionnels du CASS et/ou d'Action Trois-Chêne pour l'Emploi.
- Effectuer une initiation à la tenue d'un budget au niveau de l'enseignement secondaire.

¹ Ces données chiffrées au niveau suisse sont issues de la Commission fédérale de la consommation (2005), de sondages conduits par la REMP (Recherches et études des médias publicitaires) et de la société de recouvrement Intrum Justicia.

- Réaliser un petit document (par ex. flyer A4 recto-verso) résumant la problématique, ses dangers et les principaux organismes pouvant intervenir dans le canton de Genève² ; celui-ci sera diffusé à des jeunes et à leurs parents par l'entremise des partenaires sollicités pour repérer les jeunes en difficulté.
- Réaliser des affichettes de sensibilisation à mettre en place dans les lieux où se retrouvent les jeunes³.
- Inviter les partenaires à prendre l'initiative d'organiser des réunions de discussion et d'information auprès des jeunes et de leurs parents⁴.
- Demander à une ou plusieurs classes des écoles de Chêne-Bourg de présenter un sketch lors de la Fête des écoles sur le thème de l'endettement.
- Informer sur cette campagne et les enjeux de cette problématique dans le journal Le Chênois et le site de l'Agenda 21 communal ; inciter des médias régionaux à se faire l'écho de manifestations.
- Proposer aux communes de Thônex et Chêne-Bougeries de s'associer à cette campagne dans la mesure où seront mis en avant des organismes sociaux (CASS et Action Trois-Chêne pour l'emploi) actifs sur le secteur des Trois-Chêne.
- Tenir compte des éventuelles décisions qui pourraient être adoptées sur ce sujet au niveau cantonal⁵

Calendrier :

Adoption et mise en place de cette proposition dans les meilleurs délais.

Responsables :

Les Conseiller-e-s administratif-ve-s en charge des affaires sociales, de la sécurité et de la prévention, de l'information ; les Président-e-s des Commissions sociale et sécurité et prévention, le Secrétaire général.

Partenaires et mode de participation :

- Les associations de parents d'élèves.
- Le Service social et le secrétaire général de la commune (coordination de la campagne).
- Les travailleurs sociaux hors-murs et les éducateurs (participation à l'identification des jeunes en difficulté et incitation à réagir en les dirigeant vers les organismes sociaux des Trois-Chêne).
- Les enseignants (sensibilisation à l'endettement et identification des jeunes en difficulté).

Budget :

(à préciser). Il s'agit essentiellement d'intégrer cette action dans les activités courantes des partenaires avec, si nécessaire, une aide financière de la commune. Les coûts de production d'affichettes et de flyers pourraient être partiellement répartis avec les autres communes des Trois-Chêne.

Indicateurs de développement durable :

- Nombre de jeunes et de parents accueillis dans les principaux services sociaux des Trois-Chêne à propos de cette problématique.
- Nombre de réunions et d'interventions organisées par les partenaires pour informer et sensibiliser sur la problématique.

Suivi et amélioration continue :

Sur la base des indicateurs ci-dessus, des remarques et appréciations recueillies et de l'actualité au niveau suisse et genevois sur cette question, évaluation des résultats de la campagne après une année, en vue de la reconduire (avec ou sans modification) ou non.

² Cette documentation pourrait être réalisée avec la participation des collaborateurs du CASS et d' « Action Trois-Chêne pour l'Emploi », sur la base des éléments réunis par ECO21 pour documenter l'AFCB05.

³ Ces affichettes pourraient avoir un message positif vantant par exemple l'intérêt et la satisfaction d'être dégagé de dettes afin de se sentir libre, autonome, en mesure d'envisager des projets tels que d'avoir son propre logement et vivre avec qui on veut.

⁴ Différentes formes de communication (à la fois sérieuses et ludiques, sans être moralisatrices) sont envisageables : soirée-débat, jeux de rôle par exemple animé par Duodenum, sketches, matchs d'improvisation, films, pièces de théâtre, bandes dessinées, affiches, dépliants, etc.)

⁵ Parmi les interventions politiques sur ce sujet en Suisse, on relève en effet qu'à Genève une motion a été déposée au Grand Conseil le 20 mars 2006 par le groupe PDC ; elle demande la mise en place d'une « politique de sensibilisation aidant à lutter contre l'endettement des jeunes ».